

Sujet : Provost Julien demande : La Seyne - Concession des plages naturelles de Mar Vivo/Les Sablettes
Date : Mon, 6 Aug 2018 20:50:53 +0200
De : Julien Provost

Bonjour,

Quelques remarques concernant l'enquête publique "La Seyne - Concession des plages naturelles de Mar Vivo/Les Sablettes".

Généralité : Pouvez-vous justifier de l'absence d'étude environnementale ?

Article 5 : une bande d'accès à la mer de 3 ou 5 mètres doit être conservée. Ceci semble impossible à appliquer pour le lot 2 étant donné la taille réduite de la bande de sable à cet endroit à l'été 2018.

Article 7 : pouvez-vous préciser la granulométrie actuelle du sable présent aux Sablettes ? (le sable étant d'une grande finesse, il me semble impératif de garder cette qualité)

Peut-on imposer l'utilisation d'un sable d'une certaine qualité ? (plus stricte que les niveaux N1 et N2 de l'arrêté du 9 août 2006 ?

Cordialement.

Profil : particulier

Nom : Provost

Prénom : Julien